



Le PG CATM

Mensuel de la Fédération Nationale des Combattants,
Prisonniers de Guerre et Combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc



N° 1025
JUIN
2021

Le mémorial dédié aux « Morts pour la France » en Indochine a été implanté à Fréjus en 1993. D'une superficie de 23 000 m², le mémorial est situé à l'emplacement de l'ancien camp militaire « Général Gallieni », à proximité d'une pagode édifiée en 1917 par des tirailleurs indochinois.



Tél : 02 99 38 83 02

5, rue de la cerisaie - 35760 St-Grégoire

✉ contact@drapeau-brode.fr

www.drapeau-brode.fr

SOMMAIRE

JUIN
2021

- UNE – Mémorial des guerres en Indochine
- 2 – Arc de Triomphe / travaux
- 3 – Editorial de Georges Merle
- 4/5 – Plan Lycées
- 6/7 – Dans les départements
- 8 – Message du 8 mai de Mme Darrieussecq
- 9 – La Commune de Paris, il y a 150 ans
- 10/11 – Opération Licorne
- 12 – Appel de fonds pour Gustave Roussy
- 13 – Les Rochambelles
- 14 – Geneviève de Galard
- 15 – Note de lecture / Mots croisés
- 16 – Page publicitaire

Arc de Triomphe - Travaux

Le Président de la République ayant donné son accord au projet de Christo d'emballage de l'Arc de Triomphe, le Comité de la Flamme va devoir s'adapter pour partager l'espace sous l'Arc de Triomphe avec ce chantier, notamment lors des phases de montage et de démontage !

Le principe de base a été acté par tous les intervenants, à savoir que la Tombe devra être respectée pendant toute la durée du projet et que l'espace afférent au Ravivage et le silence seront préservés chaque jour durant environ l'heure que dure la cérémonie.

> 15 juillet : début du chantier d'installation de l'emballage ;

> 10 novembre : fin du démantèlement de l'emballage.

Nota : le chantier fonctionnera 24H/24 H, chaque jour ouvré, sauf durant le ravivage. Et il sera arrêté chaque week-end (samedi et dimanche).

EDITORIAL

de Georges Merle

LA SORTIE
DU TUNNEL !!!!

Après de longs mois de contraintes, d'interdits, d'inquiétudes, des incertitudes demeurent. Vers quel avenir allons-nous ?

Le monde associatif très impacté, et nous anciens combattants, devront redoubler d'efforts, de courage et de vigilance pour revivre. Le virus mais aussi le poids des ans imposeront de nouvelles attitudes de notre part.

Des informations fragmentaires, des déclarations de dirigeants politiques ne vont-elles pas contraindre le monde combattant à analyser la nouvelle stratégie à adopter et répondre aux nouvelles interrogations.

Des défis à relever se présentent :

- La marginalisation de la troisième génération du feu : comment faire face à ce qui semble se mettre en place ?
- Le changement d'orientation et la transformation envisagée de l'ONACVG.
- Enfin, le rapport de Benjamin Stora, demandé par le président de la République, qui semble préparer

le soixantième anniversaire de l'indépendance de l'Algérie en 2022 est inquiétant. Il est fait peu de cas de nos morts, peu de cas de ceux qui, contraints, ont été envoyés en AFN et plus particulièrement en Algérie et qui y ont laissé leur vie. Pourquoi souffler sur les braises, rouvrir les plaies alors qu'il faut apaiser ?

Plus que jamais, les valeurs que nous défendons, telles la solidarité, le devoir de mémoire, cheval de bataille de nos valeureux anciens créateurs de notre exemplaire FNCPG, sont à l'ordre du jour.

En effet, le terrorisme, le fanatisme, les incivilités, le réveil des nationalismes sont inquiétants. Ne baissons pas les bras, pensons à assurer la relève, manifestons nous dans l'unité pour préserver la paix et que vive cette PAIX.

Pourrons-nous nous réunir rapidement ?

Agir pleinement ? Espérons-le, l'espoir aide à vivre.

LE CARNET du PG-CATM

Nécrologie

Nous avons appris avec peine le décès de M. Robert CLEMENT, survenu le 2 avril dernier.

Il fut Président de l'ADCPG-CATM de la Marne de 2014 à 2019 et était Président de la section de Bourgogne.

Ses obsèques ont été célébrées le 12 avril 2021 au cimetière de COURCY (51) dans l'intimité familiale.

Le « PG-CATM » exprime ses sincères condoléances à sa famille et à ses amis.

Le coin des lecteurs

Le 24 mai 2020, le journal Ouest-France publiait un article intitulé « à travers ses lettres, il revit son service militaire » concernant Maurice Cousinet de Saint-Vincent-sur Graon (85), lequel a retrouvé toutes les lettres écrites à ses parents depuis l'Allemagne, l'Algérie et l'expédition de Suez.

Affecté le 3 novembre 1954 au 10^{ème} régiment du génie en Allemagne à Alt Breisach.

Muté fin mars 1956 au 57^{ème} bataillon du génie, à Radolfzell, il rejoint l'Algérie et débarque à Alger le 29 mars 1956. Le 5 novembre 1956, il embarque sur le « Ville de Marseille » en direction de l'Egypte pendant la « crise de Suez ».

Le caporal-chef Maurice Cousinet recherche militaire qui se reconnaîtrait dans ce parcours.

PLAN LYCÉES : 100 MILLIONS D'ICI 2025 CONSACRÉS AUX LYCÉES DE LA DÉFENSE

Le ministère des Armées dispose de six lycées de Défense répartis sur le territoire national. Soutenus par la loi de programmation militaire 2019-2025, les lycées bénéficieront d'investissements conséquents, à hauteur de 100 millions d'euros d'ici 2025, dans le cadre du Plan Lycées.

Plus de 4000 élèves fréquentent aujourd'hui ces 6 lycées militaires, véritables tremplins d'excellence et ascenseurs sociaux.

Les six lycées de la Défense, communément appelés **lycées militaires**, sont des établissements d'enseignement général et d'éducation ayant une double vocation :

- > **Pour le cycle secondaire** : l'aide à la famille essentiellement destinée aux familles des ressortissants du ministère des armées et, plus particulièrement celles des militaires de carrière ou sous contrat, en compensation des sujétions et exigences de la vie dans les armées
- > **Pour les classes préparatoires et les BTS** : l'aide au recrutement d'officiers, de sous-officiers et d'agents civils du ministère des armées.

Le régime des élèves est majoritairement l'internat. La discipline intérieure fait l'objet d'un règlement propre à chaque établissement. Les programmes sont conformes à ceux fixés par le ministère de l'Éducation Nationale. L'enseignement est dispensé par des professeurs de l'enseignement public et l'encadrement est assuré par des militaires qui ont également un rôle d'éducateur nécessaire au développement personnel des élèves et au bien vivre ensemble. Les lycées militaires comprennent des classes du deuxième cycle de l'enseignement secondaire, des classes préparatoires aux concours des grandes écoles militaires et un brevet de technicien supérieur. Ceux d'Autun et de Grenoble comportent de plus un premier cycle complet.

Les lycées de la Défense sont réservés aux enfants de nationalité française. Si les ayants-droits prioritaires pour le collège et le lycée sont les familles de militaires (70%) et d'agents civils du ministère des Armées et de fonctionnaires d'autres ministères (15% max), les lycées de la Défense ouvrent 15% de leurs places du deuxième cycle aux boursiers, indépendamment de la profession des parents, dans le cadre du plan « Égalité des Chances ». De même, en application de ce plan, ils disposent de classes préparatoires aux études supérieures prioritairement réservées aux boursiers méritants qui souhaiteraient bénéficier d'une mise à niveau post-baccalauréat d'un an avant d'intégrer une CPGE.

Les sélections sont réalisées sur dossier lors d'une commission d'admission propre à chaque armée.

Lycée Militaire d'AIX EN PROVENCE (13)



Le **lycée militaire d'Aix-en-Provence** dont la devise est « Bien s'instruire pour mieux servir » est l'héritier de deux écoles militaires préparatoires, celle de Rambouillet et celle de Saint-Hippolyte-du-Fort, qui en 1934 se regroupent pour former l'école d'Epinal.

Le 6 septembre 1940, elle s'installe à Montélimar, puis déménage le 19 décembre 1946, à Aix-en-Provence où elle prend ses quartiers en la Caserne Miollis. L'école prend alors le nom d'**École militaire préparatoire d'Aix-en-Provence**, puis celui de **Collège militaire** en 1974, avant de prendre son nom actuel en 1983.

Le lycée militaire d'Aix-en-Provence est placé sous le commandement d'un colonel. Il est aidé dans sa mission par un proviseur qui s'occupe de la gestion pédagogique de l'établissement. Les 800 élèves du lycée militaire n'ont en aucun cas un statut militaire, mais portent cependant un uniforme. Ils sont répartis en compagnies, selon leur niveau d'étude. Chaque compagnie est commandée par un officier.

Lycée Militaire d'AUTUN (71)



Depuis la création de l'école militaire préparatoire de cavalerie d'Autun en 1886, l'école a toujours eu pour vocation une réelle **mission de formation et d'éducation**. Au cours du siècle dernier elle a formé bon nombre de jeunes gens qui se sont illustrés sur divers théâtres d'opérations où l'armée Française était engagée. Fidèle à la longue tradition des **Enfants de troupes** dont elle garde l'héritage, elle a su évoluer au rythme de l'histoire et des besoins en formation de l'armée de Terre. Après plusieurs appellations, elle adopte la dénomination de lycée militaire d'Autun en 1983, lorsque sa mission s'oriente résolument vers l'aide aux familles de militaires et de fonctionnaires et devient mixte en 1984.

Aujourd'hui, le lycée militaire d'Autun accueille environ **790 élèves**. Dans le cadre de ce Plan Lycées, plus de 13 millions d'euros sont consacrés au lycée d'Autun. Et c'est pour cette raison que la secrétaire d'Etat auprès de la ministre des Armées, Geneviève Darrieussecq, s'est rendue sur place pour inaugurer la première tranche de travaux de rénovation des bâtiments d'hébergement de l'établissement.

« Notre objectif est d'améliorer vos conditions de travail et d'accueil » a expliqué la secrétaire d'Etat aux élèves présents. L'ensemble sera rénové en cinq tranches de travaux jusqu'à l'été 2023. D'ores et déjà, un dortoir rénové a été achevé et accueille des élèves de 3^e.

Prytanée National Militaire (72)



Institution créée par Henri IV en 1604 « pour instruire la jeunesse et la rendre amoureuse des sciences, de l'honneur et de la vertu, pour être capable de servir au public... », ancien Collège Royal des jésuites, le Prytanée national militaire est resté, depuis quatre siècles, fidèle à sa mission originelle. Le Prytanée, dans l'Athènes du siècle de Périclès, abritait les prytanes, magistrats suprêmes de la cité grecque.

Aujourd'hui, le Prytanée accueille environ 945 élèves. L'établissement prépare aux baccalauréats général et technologique. Il est doté de classes préparatoires aux études supérieures et aux grandes écoles.

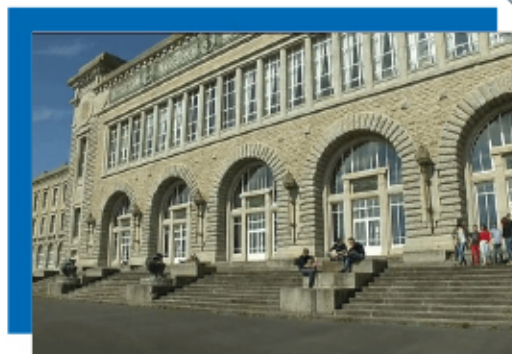
Lycée militaire Saint-Cyr (78)



Héritier de la maison royale de Saint Louis de 1686, cet établissement a abrité la formation des officiers de l'armée de Terre (École spéciale militaire) de 1808 à 1940. Détruit en 1944 par des bombardements, il sera reconstruit en 1966 et prendra son appellation de lycée militaire de Saint-Cyr en 1983. Il perpétue sa mission première d'aide aux familles et d'aide au recrutement de cadres pour les armées. Aujourd'hui, le lycée militaire de Saint-Cyr-l'École accueille environ 740 élèves. L'établissement prépare aux baccalauréats général et technologique. Il est doté de classes préparatoires aux grandes écoles, d'un BTS SNIR option cyber et d'un BTS SN-EC.

Dans le cadre du programme de rénovation des lycées militaires, un budget de 22 millions d'euros est alloué à cet établissement.

Le Lycée Naval de Brest (29)



Le lycée naval de Brest, fondé en 1966 comme « Collège naval », accueille aujourd'hui 340 élèves. Cette école fait partie du Centre d'instruction naval de Brest et a une double mission : l'aide à la famille (scolarisation dans le secondaire des enfants de militaires, de fonctionnaires, boursiers) et l'aide au recrutement (classes post-bac).

Le (Centre d'instruction naval de Brest (CIN) regroupe le Lycée naval, mais aussi l'École de maistrance, formant les futurs officiers mariniers de la Marine Nationale française, et l'École des mousses.

L'École des pupilles de l'Air à Montbonnot Saint Martin (38)



L'École des pupilles de l'air a été créée en 1936 par le ministère de l'Air. À l'époque, il avait été décidé, compte tenu du nombre d'accidents aéronautiques, de mettre en place une structure d'accueil et d'éducation des enfants dont le chef de famille avait péri en service aérien.

La première promotion ne compte que des orphelins, dont Jacques Lorenzi, qui deviendra le parrain de l'école en 2001, pour avoir péri dans les rangs de la Résistance le 23 août 1944 à Aubervilliers. Il avait alors 15 ans. Après la guerre, l'école accueillera de nombreux orphelins. Avec l'amélioration de la sécurité des vols, l'EPA verra sa mission évoluer vers une vocation sociale renforcée. Elle recevra aussi bien les enfants victimes des difficultés de la vie que ceux ayant perdu un parent.

Aujourd'hui, compte tenu de la conjoncture, civile comme militaire, l'EPA s'affirme encore plus comme un outil d'ascension sociale. Elle est également, avec Autun, le seul lycée de Défense avec un collège.

D'abord implantée au centre de Grenoble, l'école a déménagé sur la commune de Montbonnot-Saint-Martin en 1986.

Source : Ministère des Armées

Le jeudi 27 mai, Madame la Ministre des Armées, Florence Parly s'est déplacée à Autun

Déplacement conjoint avec le ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, Jean-Michel Blanquer :

- Visite du lycée militaire d'Autun - Saône-et-Loire
- Echanges avec une « classe de défense et de sécurité globale » de 3^{ème} du collège Le Chapitre de Chenôve - Côtes d'or

DANS LES DÉPARTEMENTS

📍 Ariège



Notre dernier PG nous a quittés. Décoré du mérite fédéral par notre secrétaire général Serge Aufrédou alors qu'il fêtait ses 100 ans, Monsieur Blandinières Roger nous a quittés à l'âge de 103 ans. Dernier PG de notre association départementale, fidèle parmi les fidèles, sa disparition nous a remplis de tristesse et laisse un vide difficile à combler, nous restons en contact avec ses proches et surtout avec sa fille qui prenait soin de lui.

📍 Savoie - Yenne



Henri Maître, vice-président de l'A.D. nous a quittés. En 1940 employé à l'usine Sigma comme ouvrier de haute précision il distribue des tracts et des journaux. A la demande de la résistance il sabote les machines-outils et les moteurs hercules 8 cylindres et fournit un radio émetteur. Il refuse le STO et s'engage à jeunesse et montagne, il s'en échappe pour ne pas être pris par les GMR.

Mis en contact avec la résistance de Challes-les-Eaux, il récupère un groupe de 14 déserteurs slovènes, il les encadre et les forme. A la suite d'une dénonciation, il les transfère dans l'Ain. Lui reste sur place, il est arrêté par la Gestapo, torturé à la villa Ménager de Chambéry, il n'a jamais parlé. Il fut transporté à Mauthausen dans un wagon à bestiaux, affecté aux ateliers de Messerschmitt, libéré par les Américains le 5 mai 1945 est rapatrié en France par les Canadiens, atteint du typhus il ne pèse que 34 kg.

Tout au long de sa vie il fait savoir, avec l'aide de l'Education Nationale, aux collégiens et lycéens ce qu'il a vécu pendant cette triste période.

Sur cette photo, il recevait, en présence de Marius Pillet président de l'AD, le Mérite Fédéral des mains de Jean-Marie Nicolas.

Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la Déportation le 25 avril

📍 Val-de-Marne - Cérémonie à Cachan



📍 Isère - Cérémonie à La Tour du Pin



📍 Yonne - Sens



Dépôt de gerbe par Maître KAHN, Président de l'association ACISY association culturelle israélite de Sens et de l'Yonne. Dépôt de gerbe par Monsieur Rachid KACI, Sous-Préfet de l'arrondissement de Sens, accompagné de Madame Marie-Louise FORT, Maire de Sens, de Monsieur Patrice MOURNETAS, Commandant RC, président du Comité d'entente des associations des anciens combattants et de Monsieur Jean Morice, dernier résistant Sénonais déporté à Buchenwald et Dora.

📍 Isère – Laffrey



La cérémonie du bicentenaire de la mort de Napoléon s'est déroulée mercredi 5 mai, sans public, sur le site de « la Prairie de la Rencontre », là où les troupes de Napoléon de retour de l'île d'Elbe et celles de Louis XVIII se sont rencontrées. A côté de Jean Pierre Barbier président du Conseil départemental de l'Isère, Fabien Mulyk conseiller départemental et maire de Corps, Jean Claude Perroto du Souvenir Napoléonien, qui porte la capeline, Philippe Faure, maire de Laffrey.

📍 Ex Seine et Oise - Meudon



Ce jeune porte drapeau (bientôt 14 ans), adopté par la section, est en formation auprès de « son parrain » Pierre BELLET. Cérémonie en 3 stations : Monument Maréchal Leclerc, Monument aux Morts de Meudon, stèle des sportifs. Maître des cérémonies : Claude CHATILLON ancien président de l'ex Seine et Oise et Président d'Honneur de la section de Meudon. Plus d'une cinquantaine de participants, pas d'intervention orale, les discours ont été enregistrés et introduits sur le site Facebook de la ville de Meudon. De cette façon, avec le petit film et les interventions enregistrées, le 8 mai s'est invité chez les meudonnais qui le souhaitaient, dans les maisons de retraite, Ehpad et particuliers.

📍 Vendée - St Hilaire des Loges



Village de 2000 habitants. 8 mai 2021 dans le respect des règles sanitaires préconisées. Particularité : la commune possède deux monuments sur la place de la mairie ; au premier plan, celui de 1870-1871 ; au second plan, celui de 1914-1918 qui porte également les noms des morts pour la France 1939-1945 et celui de la guerre en Algérie.

📍 Val de Marne - Cachan



Le défilé des porte-drapeaux ce 8 mai 2021 à Cachan

COMMÉMORATION DU 8 MAI : LE MESSAGE DE LA MINISTRE

Geneviève Darrieussecq



8 mai 1945,

Par deux fois, l'Allemagne a signé sa capitulation sans condition. Pour l'Europe, la délivrance est là, la guerre est finie. Après tant de souffrances et de désolations, après tant de luttes acharnées. Même les épreuves les plus douloureuses ont une fin. Même les tempêtes les plus dévastatrices s'achèvent.

Une joie bouleversée emplit les cœurs, les drapeaux ornent les fenêtres. Les embrassades se noient dans la liesse populaire. Derrière les larmes de joie, celles de la peine affluent. Personne n'oublie les villes ruinées, les vies dévastées, personne n'oublie que l'humanité a payé le plus lourd tribut de son histoire. Notre monde en fut à jamais changé. La Seconde Guerre mondiale est une rupture pour notre civilisation, qui se sait encore davantage, fragile et mortelle.

Soixante-seize ans plus tard, reliés par notre mémoire commune et épris de la même reconnaissance, nous nous unissons par la pensée et par notre hommage, pour saluer le souvenir de celles et ceux qui ont combattu et abattu le fléau nazi.

Pour notre pays, rien ne fut simple. Ce combat pris de nombreux visages, et la victoire mille chemins. Malgré les ardents soldats de Montcornet, d'Abbeville et des Alpes, de Saumur et de tous « ceux de 40 », l'ombre de l'occupation de la division puis de la collaboration a jeté son voile obscur sur la France.

Il y a quatre-vingts ans, en 1941, les flambeaux de la Résistance brillaient déjà. Le flot du refus et de l'espérance montait tandis que la répression forgeait son funeste souvenir à Châteaubriant, au camp de Souge, au Mont-Valérien. La France Libre recevait le ralliement des territoires ultramarins, et poursuivait son inlassable épopée. Dans les sables de Koufra, elle nouait un pacte avec la Victoire, et par la voix du colonel Leclerc regardait déjà vers Strasbourg. A l'instar d'Hubert Germain, dernier des compagnons de la Libération, ce fut toute une jeunesse ardente et résistante qui refusa la défaite et l'asservissement, qui refusa de servir les desseins de l'occupant. Tous, ils ont permis à la France de s'asseoir à la table des vainqueurs.

Cela fut rendu possible par le combat acharné des armées françaises et des armées alliées, par les Forces Françaises Libres qui jamais ne cessèrent la lutte, par le dévouement des Résistants de l'intérieur, par chaque Française et Français qui a refusé l'abaissement de la France et la négation de ses valeurs. Notre gratitude demeure indéfectible.

Entendons les mots de Malraux : « Un monde sans espoir est irrespirable ». La victoire de 1945 est un succès de l'espérance mais elle est aussi l'aube d'un nouvel effort collectif pour la reconstruction, pour la paix et pour l'Europe. Hier comme aujourd'hui face aux épreuves et aux crises du temps, la Nation française se tient debout, résiliente et espérante.

Unis et solidaires, souvenons-nous de l'adversité surmontée et de la liberté reconquise.

LES OLYMPIADES DE LA JEUNESSE

À l'occasion de son centenaire, la Société des membres de la Légion d'honneur (SMLH) organise les « Olympiades de la Jeunesse » d'abord en ligne, du 15 mai au 15 septembre, puis lors d'un événement prévu aux Invalides à Paris le dimanche 26 septembre 2021.

Le projet de rassembler un millier de jeunes en provenance de toutes les sections est un des grands moments du Centenaire. Le cadre de la première édition des Olympiades de la jeunesse est aujourd'hui bien défini. Son objectif ? Diffuser les valeurs de cohésion, d'engagement, de respect et de solidarité chez les jeunes mais aussi faire de chacun d'eux un ambassadeur de la SMLH.

Les 1 000 jeunes et leurs accompagnateurs se retrouveront autour de **deux grands temps forts** :

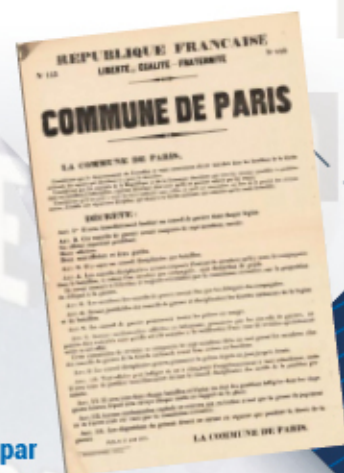
- Les **Olympiades numériques**, compétition individuelle, lancées en mai sur une plateforme numérique dédiée et accessible via le site Internet de la SMLH ;
- Le **Village de la Jeunesse** (les Olympiades présentiels), compétition collective, dimanche 26 septembre à l'hôtel national des Invalides à Paris.
- La remise des prix des Olympiades clôturera cette journée. Le prix national des apprentis 2021 sera également organisé le même jour.

Parmi les thèmes proposés, le métier d'écrivain public permettra aux jeunes participants aux Olympiades de réfléchir sur leur propre rapport avec l'écriture et la langue française. Il s'agira aussi de montrer que le métier d'écrivain public place la solidarité au cœur de son action : certains écrivains publics s'adressent à un public qui a des difficultés avec la langue française (personnes illettrées, étrangers s'installant en France...) pour les démarches administratives en ligne, les recherches d'informations sur Internet, les inscriptions et suivis de dossiers personnels (CAF, Pôle emploi, Ameli...). Sera mis également en avant comment l'écrivain public œuvre à la transmission de la mémoire : biographie, récit de vie, histoires de famille ou d'entreprise... il permet de construire un ouvrage écrit à partager avec famille, enfants, ou auprès d'un public plus large, en recueillant souvenirs et témoignages lors d'entretiens et en exploitant les archives.



LA COMMUNE HISSAIT LE DRAPEAU ROUGE SUR L'HÔTEL DE VILLE DE PARIS

voilà 150 ans



Le 150^e anniversaire de la Commune a été célébré durant ce printemps 2021 par la ville de Paris, par toute une série de manifestations pour mieux faire connaître cet événement qui est intervenu après la défaite de 1870 et le siège de Paris, durant lequel une expérience de démocratie sociale a eu lieu pendant ces quelques semaines. Des valeurs qui ont encore un écho aujourd'hui, ont été défendues comme l'égalité salariale entre femmes et hommes, la séparation de l'église et de l'Etat, la réquisition de logements libres, l'accueil des étrangers, la laïcité à l'école, gratuite et pour tous... au-delà des violences dans les deux camps, mais qui ont fait des milliers de morts chez les communards, plus de 7.000 morts lors de l'écrasement de l'insurrection fin mai 1871. Son modèle est régulièrement revendiqué par différents mouvements sociaux, des ZAD aux « gilets jaunes », en passant par les révolutions russe et chinoise.

Le 18 mars 1871, les Parisiens prenaient les armes contre le tout jeune gouvernement de la III^e République, dirigé par Adolphe Thiers. La capitale française faisait sécession. Durant soixante-douze jours, jusqu'au massacre final de la «Semaine sanglante», fin mai 1871, la Commune entendait instaurer la République démocratique et sociale que le XIX^e siècle, de révolutions en coups d'État, tentait de trouver depuis la Révolution française de 1789. Elle est intervenue dans un contexte particulier de l'année 1870, puisqu'en septembre, la France a perdu la guerre qui l'opposait à la Prusse, l'empereur Napoléon III, emprisonné après la défaite de Sedan, est déchu, et la III^e République est proclamée le 4 septembre. Mais la guerre s'est poursuivie et Paris a été assiégé. L'hiver 1870 a été rude, la nourriture rare, la famine faisant rage. Pourtant, la ville ne se rend pas. Alors, quand le gouvernement temporaire présidé par Adolphe Thiers décide de capituler, la révolte gronde à Paris. D'autant que ce nouveau gouvernement ne plaît pas aux Parisiens : il est issu d'une Assemblée nationale à majorité monarchiste, élue en février 1871. « Paris est une ville très ouvrière et très républicaine à l'époque. Face à un gouvernement conservateur issu d'une Assemblée monarchiste, les tensions étaient inévitables » explique Quentin Deluermoz, historien et professeur à l'Université de Paris, auteur de «Commune(s) 1870-1871. Une traversée des mondes au XIX^e siècle (Ed. Seuil 2020).



Et elles éclatent le 18 mars 1871, lorsque les soldats de Thiers viennent confisquer les canons de la ville, entreposés à Montmartre, la plupart ayant été achetés grâce à une souscription populaire. Rapidement, des barricades se dressent dans la ville. Les soldats pactisent avec la foule, les grands bourgeois s'en vont rejoindre le gouvernement réfugié à Versailles, deux généraux sont exécutés. Le soir même, le drapeau rouge flotte sur l'Hôtel de Ville. Des élections sont organisées et, le 28 mars 1871, le Conseil de la Commune est élu, la Commune de Paris, proclamée. Tous les courants socialistes et républicains du XIX^e siècle y sont représentés. « Le référent commun

à tous est l'idée qu'on ne peut pas changer l'ordre politique sans changer les rapports économiques et sociaux. Durant la Commune, on privilégie l'association comme mode d'organisation pour atteindre l'idéal de la République démocratique et sociale. Ensemble, ils promulguent des mesures d'avant-garde, empreintes de justice sociale et d'anticléricisme : interdiction du travail de nuit pour les boulangers, moratoire sur les loyers, mandat impératif pour les élus, séparation de l'Église et de l'État, reconnaissance de l'union libre et du divorce par consentement mutuel, éducation gratuite et obligatoire pour les garçons et les filles, fin de la conscription... Mais toutes ne peuvent être mises en place du fait de la précarité de l'existence de la Commune, constamment attaquée par le gouvernement versaillais et par les troupes prussiennes qui assiègent la ville » décrit Quentin Deluermoz.

UN GRAND MASSACRE

« Nous sommes dans une ville en situation de guerre civile. Tout est désorganisé, mais des transformations ont lieu. La Garde nationale, par exemple, réunit des citoyens en armes, qui élisent et révoquent directement leurs chefs. Dans les églises, vidées de leurs curés, siègent des clubs où la parole se libère. Les bas salaires sont augmentés, les plus hauts, baissés. Une forme de souveraineté populaire en acte s'exprime dans les quartiers » rappelle-t-il. Loin de se cantonner au seul espace parisien, des Communes sœurs sont brièvement proclamées dans le reste de la France, à Lyon, Marseille, Saint-Étienne et Narbonne, jusqu'en Algérie.

Mais la répression brutale de la Commune de Paris, entre les 21 et 28 mai 1871, a marqué durablement les mémoires. Un tiers de la ville brûle dans les combats dont une aile du Louvre, l'hôtel de Ville de Paris ; entre 6 000 et 8 000 communards sont exécutés, près de 7 500 autres sont déportés en Algérie ou en Nouvelle-Calédonie. De la période, restent à Paris deux monuments seulement : le Mur des Fédérés du cimetière du Père-Lachaise, où ont été exécutés les derniers combattants, le 27 mai 1871, et le Sacré Coeur, construit à Montmartre pour « expier les péchés » de la Commune. « La brutalité de l'interruption de la Commune, cette défaite magnifique, explique en partie la résonance que la Commune a toujours aujourd'hui » selon Quentin Deluermoz pour lequel « C'est encore un mot qui parle, qui évoque un élan, une volonté de transformation et de justice sociale ».

Paul Philippart

OPEX

OPERATION "LICORNE": LA FIN DE LA FRANÇAIFRIQUE !

L'opération Licorne est revenue sur le devant de l'actualité ces derniers mois à cause du procès sur le bombardement de Bouaké qui avait causé la mort de neuf soldats français et d'un ingénieur agronome américain en Novembre 2004. Deux avions Soukhoï Su-25 de l'armée ivoirienne avaient lâché au moins 4 roquettes sur le lycée français René Descartes de Bouaké, une emprise militaire française parfaitement identifiée. Perpétré en pleine offensive contre la rébellion qui tenait le nord de la Côte d'Ivoire, il entraîna par la suite d'importantes représailles françaises et suscite toujours de grandes interrogations.



Cette opération Licorne est conduite dans la longue durée (2002-2015) pour maintenir la paix en Côte d'Ivoire à la suite de la crise politico-militaire qui a marqué ce pays et débuté en Septembre 2002. Dans le cadre des accords de défense signés entre les deux pays le 24 Août 1961, la France a envoyé d'importants contingents militaires (4000 soldats français) pour s'interposer entre deux factions qui se disputent le pays, à la demande du gouvernement ivoirien, assurer, si besoin est, la sécurité des ressortissants français et étrangers, et en soutien à l'ONUCI (Opérations des Nations Unies en Côte d'Ivoire) qui a envoyé 6240 hommes. Soutenue par une résolution des Nations Unies, cette interposition a permis d'éviter une guerre civile et de nombreux massacres. Cette opération a ainsi été le bras armé de l'action de maintien de la paix de l'ONU. Un accord entre toutes les forces politiques a été signé à Marcoussis, en France le 24 Janvier 2003 : il prévoyait simultanément le maintien du chef de l'État en exercice, Laurent Gbagbo, la mise en place d'un gouvernement de réconciliation

nationale intégrant des représentants de la rébellion et la mise en œuvre d'un programme abordant les principaux sujets de fond à l'origine de la crise ivoirienne (nationalité, propriété foncière rurale, éligibilité, restructuration de l'armée, désarmement de la rébellion), avec la tenue d'élections démocratiques en Octobre 2005.

AGRESSION CONTRE LES POSITIONS FRANCAISES

Elle a été marquée par deux périodes particulièrement dures :

La première, en Novembre 2004, après qu'une attaque de l'aviation gouvernementale a provoqué la mort de neuf militaires dans le camp de Bouaké. Prenant acte de l'échec de la voie de négociation, le président Gbagbo a engagé l'opération «Dignité» pour reconquérir les territoires occupés. Le 6 novembre 2004, ses deux Soukhoï SU-25 de l'aviation gouvernementale ivoirienne mais pilotés par des mercenaires biélorusses, effectuent un raid aérien

sur la position française de Bouaké qui a fait 9 morts et 38 blessés parmi les soldats français (2^e régiment d'infanterie de marine, régiment d'infanterie-chars de marine, 515^e régiment du train). Les forces françaises ripostent, quinze minutes après l'attaque en neutralisant les deux avions après leur retour sur l'aéroport de Yamoussoukro. L'essentiel des forces aériennes ivoiriennes est anéanti dans les heures qui suivent sur ordre du Président Chirac : quatre hélicoptères de combat ivoiriens (2 MI-24, 1 MI-8 et 1 Puma) seront totalement détruits devant le palais présidentiel de Yamoussoukro par un raid nocturne de Gazelle HOT et canon du Batalat et deux MI-24 basés sur l'aéroport international d'Abidjan seront neutralisés. Il s'agit d'empêcher toute nouvelle attaque des Forces armées nationales de Côte d'Ivoire (FANCI) contre les « rebelles » des Forces armées, des forces nouvelles, qui serait contraire aux Accords de Marcoussis, et d'interdire d'autres agressions contre les positions françaises.

Deux thèses s'opposent pour expliquer ce bombardement : la première défendue par les hauts gradés français lors de l'instruction. Ils évoquent un acte encouragé par les plus radicaux du régime Gbagbo en guerre ouverte contre la France pour forcer Paris à surréagir et susciter ainsi un soulèvement populaire contre l'ancienne puissance coloniale jugée trop favorable à la rébellion. La seconde évoquée par des enquêtes de presse suggère une manipulation qui tourne mal où les troupes loyales à Laurent Gbagbo auraient été amenées à effectuer un bombardement sur un camp qu'elles croyaient investi par des chefs rebelles, vide de soldats français, mais qui aurait servi, in fine, au prétexte d'un renversement d'un président avec lequel les relations étaient devenues exécrationnelles.

Ces événements ont mis la force Licorne en position délicate avec les populations civiles. La colère renforcée des Ivoiriens à l'encontre des Français donnera lieu à de violentes émeutes « anti-françaises » dans de nombreuses villes, comme à Abidjan, lors de la nuit du 6 au 7 novembre 2004. L'opération Licorne qui a impliqué plus de 5 000 hommes et femmes au plus fort de la crise en novembre 2004, a été ramenée à 2400 militaires en août 2007, puis à 1800 hommes à partir de mars 2008, pour n'être que 900 en 2009. La situation devenue plus calme est toujours sous contrôle de force de l'ONU et de Licorne. Calme apparent émaillé de troubles d'éléments incontrôlés. Le 31 juillet 2008, le Conseil de sécurité de l'ONU a dû prolonger, pour six mois, les mandats de l'ONUCI et de l'opération Licorne, c'est-à-dire jusqu'au 31 janvier 2009, dans le but de sécuriser l'élection présidentielle qui devait alors se tenir le 30 novembre 2008.

PROTEGER LES RESSORTISSANTS

La seconde période dure intervient en Mars-Avril 2011, quand la force Licorne, qui a été renforcée en passant à 1600 hommes, intervient à Abidjan pour protéger les 12 000 ressortissants français présents, détruire les armes lourdes des forces pro-Gbagbo utilisées contre des civils, et faire respecter les résultats des élections reconnus par l'ONU et l'Union Africaine : L'élection présidentielle de 2010 avait entraîné une nouvelle crise car les deux candidats présents au second tour se proclamaient vainqueur. L'ONU avait certifié la victoire d'Alassane Ouattara, et non de Laurent Gbagbo, président sortant. Dès lors, la force Licorne était chargée d'assurer la sécurité des ressortissants français. Le 11 avril, le président sortant est arrêté à sa résidence et progressivement, la situation en Côte d'Ivoire s'améliore. Un nouvel accord de coopération est signé en 2012 entre la France et la Côte d'Ivoire qui consolide les engagements mutuels dans le domaine de la coopération militaire. Il permet notamment le maintien d'une présence militaire française permanente au-delà de la force Licorne. Le 21 janvier 2015, la France et les autorités ivoiriennes mettent fin à l'opération en créant une force de présence : les Forces Françaises en Côte d'Ivoire (FFCI). Elles ont pour objectifs d'être à la fois le point d'appui des forces de présence sur la façade ouest-africaine et un réservoir de force rapidement projetable en cas de crise dans la sous-région.

« Selon nous, la « Françafrique » telle qu'élaborée par Jacques Foccart a connu son tombeau lors de l'opération Licorne déclenchée suite à la crise ivoirienne de 2002 et a laissé la place à une nouvelle réalité géopolitique plus complexe en laquelle la France devient un acteur à l'influence relative même si sa politique volontariste dans la bande sahélo-saharienne avec l'opération Barkhane la conforte dans son rôle de puissance particulière en Afrique » explique Romain Petit dans un article paru dans une série intitulée: « Anatomie des conflits contemporains dont le premier article « Que reste-t-il de l'Afpak? ». « L'opération Licorne aura duré plus de 12 années et aura accompagné la dégradation de la relation privilégiée qui liait la France et la Côte d'Ivoire. Laurent Gbagbo durant sa présidence n'aura eu de cesse d'encourager l'implantation de sociétés chinoises au sein de la Côte d'Ivoire favorisant en cela le passage de la « Françafrique » à la « Chinafrique ». L'armée française pour sa part aura tiré les leçons de ce conflit hors norme avec la mise en œuvre d'une approche globale dans la conduite des hostilités nécessaire notamment à sa pérennité sur le territoire ivoirien ainsi que nous l'étudierons plus avant »

Paul Philippart

JOURNAL OFFICIEL

Arrêté du 26 mars 2021 mettant fin à l'attribution de la médaille commémorative française avec agrafe « Afghanistan »

NOR : ARMM2110048A

Art. 1^{er} – A compter du 1^{er} avril 2021, il est mis fin à l'attribution de la médaille commémorative française avec agrafe « Afghanistan ».

Arrêté du 26 mars 2021 portant ouverture de l'agrafe « Ormuz » sur la médaille commémorative française

NOR : ARMM2110049A

Art. 1^{er} – Il est créé une agrafe en métal de couleur bronze portant l'inscription « Ormuz » sur la médaille commémorative française.

Art. 2 – Peuvent y prétendre les personnels civils ou militaires, français ou étrangers, qui ont effectivement participé pendant au moins quinze jours à l'opération « Agenor » menée dans le cadre de la mission européenne de surveillance maritime dans le détroit d'Ormuz depuis le 25 février 2020.

Art. 3 – Reçoivent délégation du ministre de la défense pour attribuer l'agrafe « Ormuz » les commandants de formation ou assimilés ou les autorités dont ils relèvent, qui sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

En 2016 nous avons participé à la rénovation de l'unité « la Plaine »
destinée aux enfants de moins de 10 ans atteints du cancer,

En 2021 nous souhaitons continuer avec la rénovation de l'unité « la Montagne » destinée aux jeunes de 13 à 25 ans.

BULLETIN DE SOUTIEN À LA RÉNOVATION DE L'UNITÉ LA MONTAGNE

Avec le soutien de la Fédération Nationale des combattants
prisonniers de guerre et combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc.

POUSSONS LES MURS POUR LES ADOLESCENTS



Nom : Prénom :

Adresse :

.....

Code postal : Ville :

Tél. :

Mail :

ASS015

OUI, je soutiens le projet « Poussons les murs pour les adolescents ».

Je remplis mes coordonnées et je fais mon chèque bancaire à l'ordre
de **Gustave Roussy** :

20 € 30 € 50 € 80 € 100 €

Autre montant : _____ €

Merci de renvoyer votre bulletin de soutien complété avec vos coordonnées et accompagné de votre chèque libellé à l'ordre de Gustave Roussy à la **FNCPG à l'attention de Philippe Casteloot 7, rue Léo Delibes 75016 PARIS**. Vos coordonnées sont indispensables pour l'édition de votre reçu fiscal.

66% du montant
de votre don
sont déductibles
de votre Impôt
sur le Revenu
(dans la limite de 20 %
de votre revenu imposable)

PAR EXEMPLE
VOTRE DON
DE
100 €

DÉDUCTION
FISCALE
66 €

COÛT RÉEL
34 €

MERCI DE VOTRE SOUTIEN !

Les dons sont essentiels
pour améliorer la qualité de vie
des jeunes patients.



Depuis 2009, Gustave Roussy bénéficie de l'agrément « Don en confiance » délivré par le Comité de la Charte. Cet agrément atteste de la transparence des procédures de collecte et de la bonne gestion des dons.



**GUSTAVE
ROUSSY**
CANCER CAMPUS
GRAND PARIS

© Gustave Roussy

L'article 38 de la loi « Informatique et Libertés n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée » vous permet d'exercer vos droits d'accès, de rectification et de suppression des données personnelles vous concernant en vous adressant à Gustave Roussy au 114, rue Edouard-Vaillant 94805 Villejuif Cedex France auprès du Service donateurs. Par notre intermédiaire, vous pouvez être amené à recevoir des propositions d'autres organismes : si vous ne le souhaitez pas, veuillez cocher la case ci-contre :

LA ROCHAMBELLE

la Rochambelle

Le Marathon de la Liberté (Normandy Running Festival) est un événement sportif qui compte 30 000 participants chaque année, créé en 1988 dans le but de rendre hommage aux événements du D-Day par le sport, et en particulier par la course à pied.

Le parcours des épreuves traverse les hauts lieux du Débarquement et de la bataille de Normandie.

La Rochambelle est une course-marche de 5 km réservée aux femmes, qui est devenue à Caen, un moment incontournable qui rassemble traditionnellement 14 000 femmes vêtues de rose. C'est l'occasion de réunir grand-mère, fille et petite-fille pour cette marche de la solidarité, la marche est ouverte pour les filles à partir de 7 ans et de 16 ans pour la course à pied.

Une manifestation chargée de valeurs et d'engagement puisque pour chaque inscription, 7€ sont reversés au profit de la lutte contre le cancer.

Depuis 2006, La Rochambelle a permis de collecter plus d'1,2 million d'euros au profit de la lutte contre le cancer, l'objectif solidaire de cette nouvelle édition 2021 est de 100 000 €.

Un peu d'histoire : Rochambelle était le nom donné aux conductrices ambulancières de l'unité Rochambeau, qui faisait partie de la 2ème division blindée du général Leclerc pendant la seconde guerre mondiale. Ce surnom est un hommage au comte de Rochambeau, maréchal de France et compagnon de La Fayette.

En 1940, Florence Conrad, une Américaine francophile qui vivait en France et avait déjà participé à des actions sociales et sanitaires pendant la Première guerre Mondiale, retourna à New-York pour y rassembler des fonds et acheta 19 ambulances neuves, des Dodge WV54.

Elle recruta 12 femmes françaises vivant à New York, dont Suzanne Torrès son lieutenant, et créa une unité sanitaire qui prit le nom d'unité Rochambeau. Le groupe s'étoffe ensuite par des recrutements de jeunes femmes françaises au Maroc mais aussi en Angleterre ou en France. Au total, une cinquantaine de femmes furent des Rochambelles.



Insigne des Rochambelles

Elles intègrent la 1^{ère} compagnie médicale de la 2^{ème} DB et débarquent en Normandie à Utah Beach dans la nuit du 4 au 5 août 1944.

Elles participent à la campagne de Normandie, à la Libération de Paris le 25 août 1944 et effectuent les campagnes de Lorraine et d'Alsace. Elles poursuivent jusqu'en Allemagne, certaines vont jusqu'à Berchtesgaden, lieu de la résidence d'été d'Hitler, et le Nid d'aigle.

La rose « la Rochambelle » :



Lors de l'Édition 2014, Raymonde Jeanmougin une Rochambelle est devenue marraine d'une rose « la Rochambelle » en présence du rosieriste François Félix (38690 Le Grand-Lemps) créateur de la rose, à l'occasion du soixante-dixième anniversaire du

Débarquement, une rose légèrement parfumée de couleur rose clair, une belle rose avec un magnifique bouton et un parfum fruité, pour rendre hommage à l'unité d'infirmières volontaires, les Rochambelles. Il aura fallu 8 années de travail et de recherche pour réaliser cette rose emblématique.

La présentation officielle de cette nouvelle rose a eu lieu le 14 juin 2014 à Caen, en présence du Maire et du Président des Courants de la Liberté, Yves Martin, qui a lu un conte enchaînant les rimes en « elles ».

Une convention a été signée avec les Courants de la Liberté pour que, lors de la commercialisation de la fleur à partir de 2015, une partie soit reversée à la recherche contre le cancer du sein.

Philippe Casteloot

BULLETIN D'ABONNEMENT AU JOURNAL

Le PG CATM

Je désire m'abonner au journal national "LE PG-CATM" moyennant un règlement annuel ci-joint de **20 euros** ⁽¹⁾ par chèque à l'ordre du journal "LE PG-CATM", 7 rue Léo Delibes, 75116 Paris.

Etranger : tarif de l'abonnement : **22 euros**.

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

GENEVIÈVE DE GALARD :

L'Ange de Dien Bien Phu

Beaucoup parmi nous ont découvert à l'occasion de la journée internationale de la femme, sur France 5, un documentaire de Claire L'Hoër (Réalisé par Laurent Bergers et produit par Label Image et l'ECPAD) : «La Case du siècle : L'Ange de Dien Bien Phu» sur une femme extraordinaire : Geneviève de Galard. Comme elle souhaitait donner un sens à sa vie, en s'occupant des autres, de par son éducation chez les sœurs dominicaines, elle est devenue infirmière, et par les hasards de la vie, s'est retrouvée engagée dans l'armée grâce à une amie d'enfance, comme convoyeuse de l'air. A la fois infirmiers spécialisés et personnel navigant, ces militaires se chargent d'aller chercher les blessés sur les champs de bataille et d'assurer leur transport jusqu'à l'hôpital. Ce qui l'a amenée jusqu'à «Dien Bien Phu» après être passée par le Maghreb, le Vietnam, affectée à Hanoï. Un piège pour les 15 000 soldats d'élite de l'opération Castor lancée en Novembre 1953, et aussi pour cette convoyeuse qui s'est portée volontaire afin de participer à l'évacuation de nuit lorsque le Vietminh lance sa première offensive à la mi-Mars 1954. Dans des conditions épouvantables, bloquée dans cette cuve naturelle le 28 mars, car la piste d'atterrissage était endommagée, aucun avion ne pouvait redécoller, l'artillerie ennemie ayant détruit la piste, la rendant irréparable le lendemain à l'aube.

Cette jeune infirmière s'est retrouvée à l'antenne, l'hôpital souterrain du camp, commandé par le docteur Paul Grauwin, qui deviendra sa nouvelle demeure, avec ses quinze lits dans la salle de réanimation et quarante à l'antenne principale. Affectée à l'antenne médicale centrale, seule femme officiellement sur place, Geneviève s'occupe des blessés graves en post-opératoire, consolant les mourants et essayant d'entretenir le moral face aux pertes humaines, assistant pendant près de deux mois, les deux chirurgiens et l'équipe d'infirmiers qui travaillent sous terre dans des conditions épouvantables, dormant sur un brancard entre deux blessés, sans aucun endroit à elle, puis dans un petit recoin aménagé par le docteur en chef. Elle continue de se donner à sa mission, infatigable, sans se douter que son nom commence à être connu. Les légionnaires la surnomment bientôt «Mam'zelle» devenant la mascotte des légionnaires assiégés. Pendant qu'à Genève, on tente de trouver un accord pour mettre fin à la guerre, sur place, la bataille se poursuit, terrible. En pleine bataille, le commandant du camp, le général de Castries l'a fait chevalier de la Légion d'Honneur et décoré de la Croix de guerre des Théâtres d'opérations extérieures avec cette citation : « A suscité l'admiration de tous par son courage tranquille et son dévouement souriant. D'une compétence professionnelle hors pair et d'un moral à toute épreuve, elle fut une auxiliaire précieuse pour les chirurgiens et contribua à sauver de nombreuses vies humaines. Restera pour les combattants de Dien Bien Phu, la plus pure incarnation des vertus héroïques de l'infirmière française » Le jour suivant, pendant la célébration de la bataille de Camerone, fête de la Légion étrangère, elle est nommée légionnaire de 1re classe honoraire aux côtés du lieutenant-colonel Bigeard, commandant du 6e BPC.

UNE HÉROÏNE SANS LE SAVOIR

Le 7 mai 1954, après cinquante-sept jours et cinquante-sept nuits de combats d'une rare férocité entre les soldats du corps expéditionnaire français et les troupes du Vietminh, le camp retranché tombe. La veille lors de la dernière nuit, le colonel Langlais la retient au PC : «Geneviève, restez avec nous, vous êtes notre porte-bonheur ; tant que vous serez là, la chance nous sourira.». Ainsi, elle a refusé de partir en abandonnant ses patients : 858 blessés graves seront ainsi libérés et évacués en partie grâce à elle. Lorsque les vainqueurs cherchèrent à la sonder et endoctriner, elle a observé le silence. Ils envisageaient de la libérer. Elle s'y est opposée et fait savoir qu'elle maintiendra son refus tant que les blessés graves ne seraient pas tous rapatriés en zone française. Elle n'oubliera jamais l'odeur et les cris de la défaite, l'immense champ de bataille crépusculaire perdu dans la jungle indochinoise, les plaintes des blessés, le souffle court des agonisants et la puanteur des cadavres abandonnés. «Tous ces combattants méritent qu'on se dévoue pour eux. Dieu me protégera !» écrivait-elle à sa mère. Mais elle ne se doutait pas que les premiers blessés libérés, racontant sa patience et sa douceur, allaient en faire une héroïne vivante, sans le savoir.



Dès sa sortie de captivité, la presse l'attend, d'abord au Laos fin mai, puis à Paris le 1er juin et enfin à New York, où on la surnomme « l'ange de Dien Bien Phu », elle fait la « Une » trois fois de Paris Match. Elle devient une légende vivante, les militaires vont la décorer, les politiques de tout bord tentant de la récupérer, devenant bien involontairement l'un des enjeux idéologiques de la guerre froide et de la décolonisation, célèbre malgré elle. Mais elle choisit dès qu'elle le peut de reprendre le cours de sa vie dans l'anonymat, notamment en continuant son travail de convoyeuse puis suivra ensuite son mari, officier dans l'armée, dans ses différentes affectations.

P.P.



LES MOTS CROISÉS

de François Creseveur

PROBLÈME 232

HORIZONTALEMENT

- 1 - Communauté d'êtres vivants
- 2 - Exsudat pathologique qui constitue une des terminaisons de l'inflammation dans les abcès (Larousse 1925) - D'où vient le cachou
- 3 - L'éternel masculin - De cette branche de l'histoire naturelle nous ne retiendrons que le préfixe grec - Aigrelet
- 4 - Dont on ne parle pas - Blâme sévère s'il est pointé
- 5 - Il adore le peuplier - Pronom personnel
- 6 - Renforce les pronoms - La hantise d'Hamlet
- 7 - La grande Muraille en compte beaucoup - C'est à ce stade que Napoléon s'est arrêté - Ce résidu est tout retourné
- 8 - Inflammation de l'intestin grêle
- 9 - Ne peut se différer - Personnel des deux genres
- 10 - De la cuisine à la salle à manger.

VERTICALEMENT

- A - Rien à voir avec une forme arrondie
- B - Il resta en arrière - Il fait toujours une remarquable ascension - Lorsqu'il le trouva parmi les siens il en fut tout retourné
- C - Une difficulté parmi tant d'autres - Un cycle qui a des adeptes - Cet institut fut fondé en 1940
- D - Pratique la conservation des espèces - Village d'Outre-mer
- E - Nécessaire pour l'utilisation d'un ferment
- F - Il manque un Napoléon à l'appel
- G - Pronom possessif - Une sorte de crustacé - On pouvait le dire pour les Dumas
- H - Appartient aux anciens Scandinaves mais aussi à la haute Ecosse - Accessoire indispensable sur le gazon
- I - Il s'en est retrouvé en tombant de l'armoire - D'accord il est réduit
- J - Ils avaient des humeurs froides.

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

SOLUTION DU PROBLÈME 231

HORIZONTALEMENT

- 1 - PARMENTIER
- 2 - ENA - NIE - ME
- 3 - NAVIGATION
- 4 - ATEMI - NO
- 5 - LISON - ADN
- 6 - IF - REBEC
- 7 - TE - AO - OSEE
- 8 - FILES
- 9 - CHAFOIN
- 10 - PLUS - NETTE

VERTICALEMENT

- A - PENALITE
- B - ANATIFE - CL
- C - RAVES - CHU
- D - IMOLA - AS
- E - ENGIN - OFF
- F - NIA - ION
- G - TETA - EOLIE
- H - ABSENT
- I - EMONDEES
- J - RENONCE - NE

NOTE DE LECTURE



Première édition du prix de la bande dessinée

« Les Galons de la BD »

du ministère des Armées :

Le Grand Prix a été attribué à Alcante, L.F. Bollée (scénaristes) et Denis Rodier (dessinateur) pour LA BOMBE. Paru aux éditions Glénat en mars 2020, cet ouvrage retrace l'histoire de la bombe nucléaire.

Le 6 août 1945, une bombe atomique ravage Hiroshima. Des dizaines de milliers de personnes sont instantanément pulvérisées. Et le monde entier découvre, horrifié, l'existence de la bombe atomique, première arme de destruction massive. Mais dans quel contexte, comment et par qui cet instrument de mort a-t-il pu être développé ?

Véritable saga de 450 pages, ce roman graphique raconte les coulisses et les personnages-clés de cet événement historique qui, en 2020, a commémoré son 75e anniversaire. Des mines d'uranium du Katanga jusqu'au Japon, en passant par l'Allemagne, la Norvège, l'URSS et le Nouveau-Mexique, c'est une succession de faits incroyables mais vrais qui se sont ainsi déroulés.

Extrêmement documenté mais avant tout passionnant, comparable en cela à la série TV Chernobyl, cet ouvrage s'impose déjà comme le livre de référence sur l'histoire de la bombe atomique.

Editions Glénat : ouvrage de 450 pages - 39 €

Le PG CATM

70^e année - Nouvelle série
Pages spéciales départementales incluses
Juin 2021 - N° 1025

Mensuel de la Fédération Nationale des Combattants
Prisonniers de Guerre et Combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc.
Reconnue d'utilité publique sous le titre

«Fédération Nationale des Prisonniers de Guerre»
par décret du 1^{er} avril 1948.

Directeur de la publication : Serge AUFFREDOU
Rédactrice en chef : Paulette CHOVELON

Administration-Rédaction
7 rue Léo Delibes, 75116 PARIS
Tél : 01 53 64 20 00 - fax : 01 53 64 20 20

Email : secretariat.general@fnpcg-catm.org - Internet : www.fnpcg-catm.org

Abonnements :
Le numéro : 1,82 € - Un an (11 nos) : 20 €
Etranger : 22 € - C.C.P. Paris 5500-08
Les imprimeries LECERF-ROUEN-OFFSET
Parc de la Vatine, 11 rue Pierre-Gilles de Gennes
76130 MONT-SAINT-AIGNAN

Mistral Média
22 rue La Fayette
75009 PARIS
Tél : 01 40 02 99 00

Viniphile

Votre Cœnologue à domicile



A partir de

2€69

la bouteille

OFFRE DÉCOUVERTE

A saisir avant le 10 juillet 2021

Votre Excellent BORDEAUX AOC

Plongez au cœur du premier vignoble AOC de France, sa diversité et la richesse de ses terroirs de haute qualité. Un magnifique Bordeaux, sélectionné pour vous par notre comité de dégustation, un vin de caractère qui va faire le bonheur de tous les amateurs, pour toutes les occasions... Excellents moments de dégustation en perspective !

Château GOMBAUD 2019

- Belle robe sombre aux reflets rubis.
- Élégant, le nez évoque des arômes de chair de cerise et de groseille mûre.
- La bouche est plaisante par sa matière, sa fraîcheur et son grand équilibre.
- Terrine de faisan, bavette à l'échalote, magret de canard, brochettes de bœuf, fromages, fondant au chocolat.

Dégustation : 12 à 13°

Degré : 14 %

A boire dès à présent ou d'ici 3 à 5 ans

2€69

 l'unité pour 24 bouteilles achetées

-69%

OU

3€69

 l'unité pour 12 bouteilles achetées

-58%

+ LIVRAISON GRATUITE

pour toute commande Economisez 12€⁶⁹⁰



Profitez de votre offre sur www.viniphile.fr (paiement sécurisé)

Votre code avantage : W1937

COMMANDES PAR TÉLÉPHONE 7j/7 de 8h à 20h

0 892 680 432 Service 0,40 € / min + prix appel

Viniphile

BON DE COMMANDE : à retourner avec votre règlement à Viniphile - BP 60120 - 27120 PACY SUR EURE

W1937 - P0736

OUI, je profite de mon Offre Découverte, Château Gombaudo 2019, et je commande avant le 10/07/2021 :

24 bouteilles à 2€69 l'unité - réf.180595
au lieu de 8€⁶⁹⁰ soit 24 bouteilles à 213€⁶⁹⁰ **64€⁵⁵⁶** -69%
+ LIVRAISON GRATUITE

OU

12 bouteilles à 3€69 l'unité - réf.180594
au lieu de 8€⁶⁹⁰ soit 12 bouteilles à 106€⁶⁹⁰ **44€²²⁸** -58%
+ LIVRAISON GRATUITE

OFFRE LIMITÉE A 24 BOUTEILLES PAR FOYER

IMPORTANT : Livraison par Colissimo pour la France métropolitaine et Monaco exclusivement. Pour la Corse, frais de port majorés de 20€*.

N° Tél obligatoire pour la livraison : _____

Mme M. _____

Prénom _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

Informez-moi de vos offres internet :

Courriel _____ @ _____

Date de naissance _____ Code porte _____

Je règle aujourd'hui par :

Chèque bancaire à l'ordre de Viniphile-Amis Gourmets

Carte bancaire

N° Carte _____

Expire fin _____ Cryptogramme _____

Date et signature _____

Offre réservée aux personnes majeures - L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.

*Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant. Par notre intermédiaire, vous serez susceptible de recevoir des offres d'autres sociétés. Si vous ne le souhaitez pas, il vous suffit de nous écrire. * Sauf erreurs typographiques. Viniphile LF SAS au capital de 821840 € RCS Lyon 077 320 133 - APE 526 A - Si malgré toutes nos précautions, le vin devenait indisponible, nous le remplacerons par un autre vin d'une valeur similaire. Photos non contractuelles. Offre valable 1 seule fois et limitée à 24 bouteilles de ce vin par foyer. Pour toute commande de 24 à 48 bouteilles, merci de rajouter 12€90 de frais de livraison. *Pour la Corse, merci de rajouter systématiquement 20€ forfaits supplémentaires pour les frais de port même si les 12,80€ sont offerts. Pour toute autre demande, nous contacter. Ce vin est vendu par 6 bouteilles au prix de 59€40 + 12€90 de frais de livraison. Tous nos cartons d'emballage de nos colis sont recyclables et donc à mettre dans votre poubelle «papiers et cartons». En cas de colis refusé sans justification (pas de défaut ou de casse, livraison conforme à la commande) ou de colis non réclamé, les frais de retour sont à votre charge. Si vous souhaitez exercer votre droit d'opposition au démarchage téléphonique, vous pouvez vous inscrire sur doctel.gouv.fr. En cas de commande expédiée à une adresse non personnelle (boîte postale, camping, hôtel, code « armée »...), aucune réclamation ne sera acceptée pour non-réception ou réception tardive du colis. Code Offre WP1297